

A. Rosselet S.A.
Châtel-St-Denis



Installation de chauffage
Tubage de cheminées
Sanitaire et ventilation
Appareils électro-ménagers

021/948 76 05



LES PACCOTS
CHATEL-ST-DENIS

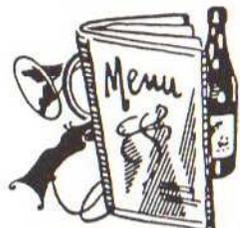
Offre spéciale:
du 6 au 10 janvier 1992
du 13 au 17 janvier 1992
du 20 au 24 janvier 1992
Cartes semi-journalières valable tout le jour



Bulletin d'enneigement permanent
Téléphone (021) 948 90 90

Société de développement Châtel-St-Denis
Office du tourisme Les Paccots
Tél. 021/948 84 56 Fax 948 07 66

Hôtel-Restaurant CORBETTA



Famille Yves Gillet-Terreux, propr.
☎ 021/948 71 20 1619 LES PACCOTS

Cuisine bourgeoise — Vins de choix
Salles pour banquets — dortoirs équipés



EDITEUR G P C - CASE 167 - 1619 LES PACCOTS

L'ÉCHO des hauts

LE MAGAZINE DU GPC

Châtel-St-Denis/Les Paccots



Groupement des Propriétaires de Chalets

No 6 Novembre 1991

EDITORIAL

Sauvegardons nos droits de propriété.

Un comité référendaire composé de représentants des partis bourgeois, principalement romand, entend faire échouer devant le peuple le nouveau droit foncier rural, qui réserve aux seuls exploitants la possibilité d'acquérir des terres agricoles.

Le nouveau droit foncier, rural adopté le 4 octobre dernier par les Chambres fédérales, mettrait un terme au système de l'affermage. Ce système est pourtant appliqué aujourd'hui à plus de 40 % des terres agricoles à l'entière satisfaction des parties.

Cette loi concerne tous les propriétaires, car les restrictions rigoureuses introduites par le nouveau droit foncier rural ne tarderont pas à s'étendre au secteur urbain et à paralyser le marché du sol en général.

Les restrictions apportées sans cesse à l'exercice du droit de propriété doivent être définitivement stoppées.

Nous joignons en annexe une liste vous permettant, en tant que propriétaire, de faire aboutir massivement ce REFERENDUM.

REALISATION:

Publicité

Jean-Marie Berthoud
Jean-Jacques Giesser

Rédaction

Pierre Baatard
Jean-Jacques Giesser

Service renseignements

Elisa Klink

Comptabilité

Jean-Claude Monod

Adjoint

Xavier Quartenoud

Banque:

Banque Populaire Suisse
Châtel-St-Denis
Compte: 31-000.130.8
CCP BPS 17-987-2

Editeur: GPC

Case 167-1619 Les Paccots



a.marilley SA

Un magasin moderne
tout près de chez vous

téléphone 021 948 70 16
CHÂTEL-ST-DENIS

REUSSIR ENSEMBLE



BULLE
(029) 3 11 66

CHÂTEL-ST-DENIS
(021) 948 71 51

BROC
(029) 6 12 22

V-A-G GARAGE-CARROSSERIE des NARCISSES



Garage-Carosserie
des Narcisses
Savoy S.A.
1618 Châtel-St-Denis
Tél. 021948 72 55



Aimé Berthoud et Fils SA



Construction de chalets
Menuiserie - Charpente
M + F **Bois** En gros et détail

Tél. 021/948 86 12
1618 Châtel-Saint-Denis

PROCES-VERBAL

53e ASSEMBLEE GENERALE DU 25 MAI 1991
au Chalet de la Borbuintze

Section Les Diablerets (Groupe Skieurs CAS Lausanne)

1. L'assemblée, régulièrement convoquée, est ouverte par le président M. J.-J. Giesser à 17h10.

Il souhaite la bienvenue à tous les membres et invités présents.

Les invités qui nous ont fait l'honneur de participer sont Mme le Syndic Rose-Marie Ducrot et M. le Vice-syndic Alexandre Pilloud.

Les personnalités invitées excusées sont MM. Oscar Genoud, Bernard Rohrbasser, préfet, et Mme Yvonne Charrière, journaliste.

22 membres n'ont pu se joindre à nous et nous ont priés d'excuser leur absence.

- 1a. Nombre de membres présents : 61
Inscrits pour la raclette : 50 environ
2. Nomination des scrutateurs : désignés en la personne de MM. Barbey et Gilliéron.
3. Le procès-verbal de la dernière assemblée de 12 mai 1990, que chacun a pu lire individuellement, est admis sans aucune modification. Remerciements à votre serviteur.



**BPS. Pour
ceux qui sourient
à l'avenir.**



BANQUE POPULAIRE SUISSE



*Pour fêter notre cinquième année
et l'expansion de notre entreprise nous vous offrons,
jusqu'au 15 décembre 1991, une*

SUPER PROMOTION
10 % de rabais

- * sur notre grande variété de cuisines agencées: 260 modèles différents ou personnalisés
- * sur tous travaux intérieurs ou extérieurs (portes, fenêtre, parois...)
- * sur la réparation et la restauration de vos meubles anciens

Devis gratuits et sans engagement.

4. Mutations

6 démissions de membres ayant vendu leur chalet ou quitté la région.

9 admissions de nouveaux membres.

M. J.-J. Giesser remercie sincèrement M. Henri Rosset qui nous accueille pour cette assemblée au chalet de la Borbuintze du CAS Lausanne, Section des Diablerets.

5. Rapport d'activité

Le comité s'est réuni à trois reprises en séance ordinaire depuis la dernière assemblée.

Il s'est penché sur un certain nombre de problèmes tels que

- la maigreur du programme pour la manifestation du 1er août aux Paccots
- les personnes protestantes de notre région qui sont injustement taxées d'un impôt par l'Eglise réformée de Romont
- de nombreuses plaintes formulées concernant la vitesse excessive des véhicules
- le bruit et les aboiements de chiens sont aussi à l'ordre du jour.

Nous avons reçu de nombreux encouragements pour le journal "L'écho des Hauts"

L'occupation des membres du comité ainsi que la forte hausse des taxes postales nous ont contraints de réduire de moitié la parution.

Le président ou un membre du comité a représenté le groupement dans différentes manifestations :

- la 11e course de côte organisée par l'Ecurie des Lions
- la fête du 1er août aux Paccots
- à l'assemblée et au comité du Tennis-Club
- à la Société de développement de Châtel /Les Paccots

Nous suivons aussi les diverses mises à l'enquête pour les constructions dans le périmètre des Paccots.

6. Rapport du caissier

M. Jean-Claude Monod nous commente les comptes de l'exercice écoulé :

Montant des cotisations	Fr. 6'035.-- = 263 membres
Bilan au 12.05.90	Fr. 15'648.60
Bilan au 25.05.91	Fr. 22'784.95
Bénéfice	Fr. 7'136.35
	=====

7. Rapport des vérificateurs des comptes

Les vérificateurs Mme C. Thorin et M. Daniel Roux, après avoir contrôlé et constaté l'exactitude des pièces comptables, remercient le caissier pour la précision des comptes.

8. L'assemblée accepte à l'unanimité ces comptes.

9. Cotisations même barème que l'année dernière.

10. Modification des statuts

Convocation des membres à l'assemblée : M. Guedon trouve le délai de 10 jours trop court. Il propose le statu quo.

M. Quartenoud estime que nous pourrions faire passer une annonce deux ou trois mois à l'avance en rappel sur le journal "L'écho des Hauts".

Votation :

21 voix pour le statu quo

La proposition de M. Quartenoud est annulée.

La proposition de Mme Riedweg 6 + 15 = 21 + 1 de M. J.-J. Giesser.

Le délai pour les envois des convocations est donc accepté à 20 jours après un vote départagé par le président.



Des gabarits placés à fin 1990, seul les travaux d'infrastructure ont été entrepris

11. Nominations statutaires

M. François Genoud, commerçant, démissionne. Nous le remercions pour tout son dévouement.

Le comité présente M. Quartenoud pour le quartier des Joncs, qui accepte. Il est nommé par acclamation.

Nomination des vérificateurs des comptes : Mme Renaud et M. Norbert Berthoud.

Proposition de M. Michel Pilloud en qualité de suppléant vérificateur des comptes.

12. Exposé de M. A. Pilloud, vice-syndic, sur l'épuration des eaux

Notre président, après un bref rapport sur les ruisseaux malodorants des Paccots, donne la parole à notre orateur de ce jour M. Alexandre Pilloud concernant l'épuration des eaux.

Après avoir fait un tour d'horizon sur les lois fédérales concernant l'obligation de se raccorder à une station d'épuration.

Discussion et prise de position quant à la station d'épuration, soit de construire, soit de se raccorder au SIEG de Vevey.

Le prix pour une station d'épuration est très élevé. Raccordement avec le SIEG seulement un montant fixe de Fr. 3'000'000.-

Le raccordement de quartier sera payé partiellement par la commune, sans subvention.

Les raccordements dans le quartier sont payés par les propriétaires.

Une assemblée d'information par la commune a lieu avant les travaux et un devis est donné sur les travaux à entreprendre.

Si un propriétaire veut faire le travail de fouille lui-même, c'est possible. Cependant, il doit faire la demande pour la surveillance à la commune.

Taxe de raccordement = 6,5 ‰ de la taxe du bâtiment à l'ECAB.

Taxe d'utilisation 0.5 ‰ + Fr. 0.20 par m³ d'eau consommée.

Toutes questions concernant l'épuration peuvent être demandées à la commune.

M. A. Pilloud est remercié par acclamation.

M. Robert Georges demande la date du début des travaux de l'épuration pour le secteur des Rosalys.

M. Pilloud répond que rien n'est prévu dans l'immédiat, tout au plus pas avant 1993! (sic)

Mme Kuhn demande à M. Pilloud quelle est la fréquence des vidanges des fosses septiques. Réponse : entre une année et deux ans suivant le nombre de personnes qui habitent le chalet.

raoul sports
les paccots

Tél. (021) 948 7886



Ouverture de 9 h. - 12 h. et de 13 h.30 - 19 h., aussi le dimanche

OPTIQUE
Morand

1618 CHÂTEL-ST-DENIS - La Place
Tél. 021/56 75 32

entreprises électriques
fribourgeoises



Fourniture de
bois de cheminée
Transport avec Unimog
Abattage d'arbres

Auberge du Lac des Joncs

Ouvert toute l'année - Cuisine soignée - Altitude 1300 m.

Famille François Genoud - 1619 Les Paccots - Tél. 021/948 71 23

M. J.-J. Giesser demande à M. Gilliéron s'il a pris connaissance de la réponse du département des ponts et chaussées et de la police concernant la ligne médiane de la route d'accès aux Paccots. Ce dernier lui donne une réponse affirmative. Concernant les glissières, elles ne peuvent être posées partout à cause du déneigement.

Mme Kuhn pose la question du ramonage et de la difficulté à atteindre le responsable. Réponse à sa question lui sera donnée par l'autorité châteloise.

La parole est ensuite donnée à Mme le Syndic R.-M. Ducrot, qui nous remercie de l'invitation et dit tout le plaisir qu'elle a de se retrouver dans ce beau cadre.

Elle communique le résultat des concours d'idées sur "Paccots 2000", et évoque la nouvelle loi cantonale sur le tourisme.

Mme Ducrot remercie le groupement des initiatives qu'il peut suggérer au conseil communal, de même que pour le travail effectué.

Elle répond volontiers aux questions générales des membres, plus particulièrement sur le tarif du ramonage, qui découle d'une loi cantonale.

Le président du groupement transmettra les coordonnées du ramoneur par une circulaire adressée aux membres.

Un membre de la région du Chaussin propose et fait la demande à notre vice-syndic pour la pose d'une benne lors du ramassage des objets encombrants. M. Pilloud enregistre cette demande.

Mme le Syndic réitère ses remerciements au comité et à l'assemblée. Cette séance s'est déroulée dans une ambiance des plus chaleureuses et sympathiques. Ses vœux de prospérité pour l'avenir de notre groupement.

Notre président exprime toute sa gratitude et celle du groupement, ainsi que le plaisir que nous avons éprouvé de sa participation à nos débats. Il relève aussi l'intérêt que revêt pour nous la possibilité d'un dialogue direct avec les autorités communales.

Le président et le comité sont vivement remerciés pour le travail accompli durant l'année, ainsi que pour avoir trouvé ce local pour tenir nos assises annuelles.

La parole n'étant plus demandée, le président lève la séance à 18h30. Il convie chacun à prendre l'apéritif et à partager le verre de l'amitié sur la terrasse, devant le chalet, par un coucher de soleil magnifique.

La suite restera gravée dans les cœurs. Chacun a pu déguster une raclette servie à volonté par les membres du comité. Cette soirée laissera un souvenir lumineux. Elle a d'ailleurs eu du mal à se terminer!

Le Secrétaire

CONCEPT J. C. J.

Votre installateur TV



par satellite

Exemple:

TELECOM

FRANCE 1^{ère}, 2^e, 5^e et 6^e
Canal Plus et Canal jeunesse

ASTRA

Anglaise – Allemande – Hollandaise
et pour les fans de sport « en français »

Pour tout renseignement:

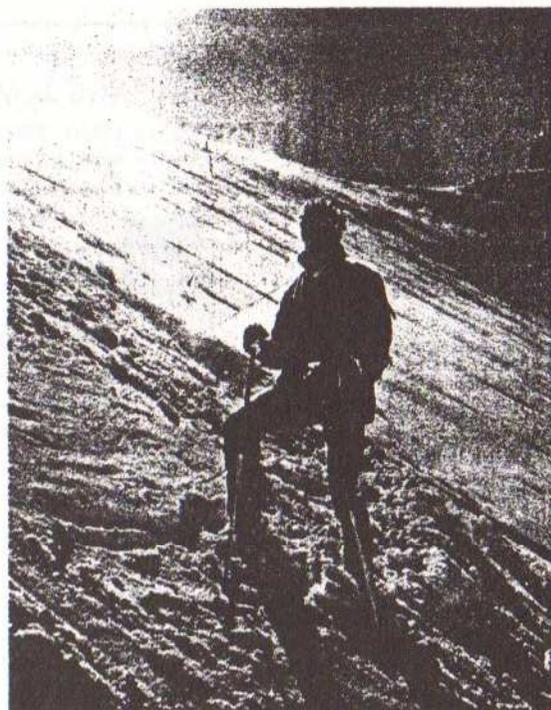
« Un coup de fil, c'est si facile »

Tél. 021/948 80 66



A l'écart des pistes, une nature à respecter

A la fin de l'hiver et au début du printemps, le ski de randonnée, à l'écart des pistes surpeuplées, connaît son plus grand succès. Quelques itinéraires existent dans la région, notamment dans le secteur du Folly et du Molard. Dans ce secteur, les randonneurs ne courent guère de danger face aux avalanches et autres pièges. Mais attention aux dégâts infligés à la nature par les skis!





Jean-Bernard Chaperon
Peinture - Papiers peints
Rustique - Façades et chalets

Téléphone (021) 948 85 50 1619 Les Paccots

VICTOR PILLOUD S.A.
construction
maçonnerie - béton
1618 CHATEL-ST-DENIS
tél. 021 948.73.90



GARAGE J.-M. BERTHOUD S.A.
Agences DAF-TRUCKS - IVECO
Vente neuf ou occasion
Service diesel - Auto électricité



Dépannage véhicules
utilitaires 24 h./24 h.



officiel

Tél. (021) 948 70 17
Natel 077 / 21 90 17
Fax 948 88 52

Le Bourg 100 - 1618 Châtel-St-Denis

**Les Fils de
Sylvestre PILLOUD
Châtel-St-Denis**

Industrie du bois
Tél.(021) 948 70 51

Scierie
Charpente
Menuiserie
Construction
de chalets

Les ravages du ski hors piste

Cet hiver, par un beau jour de soleil, peut-être te retrouveras-tu sur une piste de ski, en train d'hésiter: d'un côté une piste balisée et pleine de monde, de l'autre la poudreuse et le calme de la forêt. Même si la tentation est forte, ne prend pas cette direction! Le ski hors piste a des conséquences graves pour les animaux sauvages et la

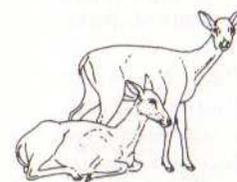
Des animaux effrayés

L'hiver est difficile pour beaucoup d'animaux. Leur survie dépend des réserves de graisse qu'ils ont accumulées avant cette rude période. Ces réserves d'énergie permettent aux animaux de moins manger et de maintenir la température de leur corps, malgré le froid.

Pour survivre ils restent tranquillement dans l'habitat hivernal qu'ils ont choisi. La tranquillité, voilà justement ce qu'ils n'ont pas quand soudainement et silencieusement un skieur glisse sur leur territoire. Le chevreuil, le chamois ou le cerf affolés prennent la fuite et dans leur course consomment beaucoup de cette précieuse énergie.

Le tétras-lyre s'est creusé une niche dans la neige pour avoir plus chaud. Un skieur passe et la niche s'écroule. L'oiseau, dérangé, recherche un nouvel abri. Cet effort supplémentaire brûle ses réserves et peut le faire mourir d'épuisement. Ces dérangements, s'ils ont lieu pendant la période nuptiale, perturbent leur reproduction, ce qui est grave pour cet animal déjà menacé de disparition.

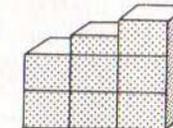
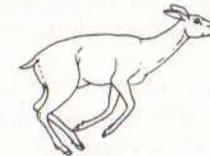
Consommation d'énergie



couché



debout



en fuite

Une forêt abîmée



Le ski hors piste ne dérange pas seulement les animaux, il nuit aussi terriblement à la forêt. On sait que celle-ci n'est pas en très bonne santé, les arbres sont vieux et il n'y a pas assez de jeunes plants. Une des causes de ce renouvellement trop lent est le ski sauvage. Les jeunes arbres de petite taille ne sont pas toujours évités, les arêtes des skis cassent les branches et abîment les troncs. Certains sont même déracinés. La neige, tassée par le passage des skieurs, empêche les jeunes arbres recouverts de neige de grandir. Tous ces dégâts ne permettent pas de se renouveler normalement.

Des stations de ski montrent l'exemple

Certaines stations commencent à faire des efforts pour interdire le ski hors piste. Des barrières sont mises, des panneaux d'information sont placés. Sur les pistes regarde si tu vois des panneaux et informe-toi. Si tu trouves qu'une station fait de réels efforts informe-nous de ce que tu as vu.



Un demi siècle d'existence

Souvenir
Souvenir

... l'Europe était encore secouée par le krach de Wall-Street survenu en 1929. La Suisse venait de dévaluer son franc de quelque 30 %. Le travail manquait et le chômage constituait une menace constante pour notre économie. Le canton de Fribourg, riche en main d'œuvre et peu industrialisé, n'était pas dans une situation très confortable. C'est dans ce climat, peu comparable à la surchauffe d'aujourd'hui, que Châtel-St-Denis songe à doter les Paccots d'une installation de remontée mécanique d'hiver.

Certes, les Lausannois ont découvert, dès 1910, les terrains de Corbetta et de Borbuintze favorables à la pratique du ski et, en 1919 déjà, le groupe skieur de la section Diablerets du CAS a construit aux Paccots le premier chalet de club. Quelques Châtelois suivent cet exemple et gravissent Corbetta avec des peaux de phoques, puis partent à la découverte d'autres régions et de stations nouvelles, telles que Mégève, Le Fayet, etc., en Savoie, qui sont les premières à posséder des installations mécaniques. Leurs horizons s'élargissent : ils entrevoient le développement du ski et se disent que ce qui s'est fait ailleurs doit pouvoir se réaliser chez eux simultanément avec d'autres stations romandes.

La Société de développement, ayant à sa tête M. Paul Pauly et comme collaborateurs directs, MM. Auguste Schrag et Victor Pilloud, caresse l'idée de construire et d'exploiter elle-même un « monte-pente » aux Paccots. Encore faut-il passer aux actes ! Les études sont en cours dès 1936. Le projet prend rapidement corps, l'emplacement adéquat est trouvé, mais le nerf de la guerre fait encore défaut. Réunir une somme de Fr. 50 000.—, à cette époque, n'est pas une sinécure. La Société de développement en fait l'expérience. Elle n'abandonne cependant pas le projet, mais se déclare prête à céder ses dossiers à une société financière groupant un cercle plus large d'intéressés.

M. Victor Pilloud, l'actuel président de la Société « Monte-pente de Corbetta S.A. », multiplie les démarches pour trouver les fonds. M. Emile Müller, ingénieur EEF et ami de Châtel, obtient le concours des Entreprises Electriques Fribourgeoises pour un prêt de Fr. 20 000.—.

La Société prend vie le 22 octobre 1937 sous la signature de M. Joseph Kaelin, notaire.

Le premier Conseil d'administration est aisé à constituer, car les cinq pionniers du début sont tout désignés : M. Victor Pilloud en assume la présidence, M. Paul Pauly la vice-présidence ; MM. Auguste

Schrag, Emile Müller et Joseph Kaelin en deviennent membres. Cette équipe homogène n'a qu'un seul but : créer dans les Préalpes une station sans tapage et sans snobisme, promouvoir le développement du ski, lancer le « tourisme » dont on parle tant aujourd'hui, et finalement animer la vie économique de Châtel et des Paccots.

Vaut-il la peine de relever le vingt-cinquième anniversaire de cette fondation ? N'est-il pas exagéré de parler de « pionniers » ? Reportez-vous 55 ans en arrière et rappelez-vous qu'en 1937 la route des Paccots n'est qu'un chemin de dévestiture ; la circulation motorisée n'est qu'à l'aube de son essor ; les chalets de plaisance sont au nombre d'une quinzaine ; le ski n'a pas la vogue actuelle ; dans toute la Suisse romande, on ne trouve que 3 installations de « remontepente », etc. L'entreprise elle-même est considérée comme une « Occasion de travail » et, de ce fait, elle est admise au subventionnement.

Avouez maintenant qu'il a fallu une bonne dose de courage pour lancer l'affaire et que les 44 actionnaires fournissant le capital de départ de Fr. 50 000.— nécessaire à la fondation de la S.A. ont fait preuve d'optimisme ! Une fois de plus, l'initiative privée a effectué une réalisation appelée à donner un essor considérable à la commune de Châtel et plus particulièrement à la région des Paccots.

Les extraits de presse publiés à la suite de l'inauguration et de la bénédiction du monte-pente de Corbetta, le 8 janvier 1938, seront plus éloquentes pour souligner l'événement qui n'est autre que la création de la première station fribourgeoise de sports d'hiver.



Inauguration du monte-pente de Corbetta

Comment les animaux passent-ils l'hiver ?

L'hiver il fait froid et la nourriture est beaucoup moins abondante. Pour passer ce difficile moment les animaux ont trouvé diverses solutions. Il y a ceux qui partent au loin, vers des pays au climat plus doux; et ceux qui dorment profondément: les hibernants. Les autres, qui ne font ni l'un, ni l'autre ont heureusement certains avantages bien utiles à leur survie.

Certains canards migrent vers nos régions au climat plus doux, ils viennent de très loin, de pays bien plus froids, comme la Sibérie par exemple. Les canards semblent toujours être en train de faire leur toilette? Mais ce n'est pas vrai, s'ils lisent inlassablement leurs plumes, c'est pour les imperméabiliser, grâce à un liquide qu'ils produisent eux-même.

L'hermine est jolie l'hiver avec sa nouvelle fourrure, elle est devenue toute blanche et seul le bout de sa queue reste noir. S'il y a de la neige, cette nouvelle couleur est un camouflage parfait, mais même si elle tarde à tomber, son pelage devient blanc. C'est le prolongement des nuits en automne et non la venue de la neige, qui lui signale le moment où il faut changer de robe.

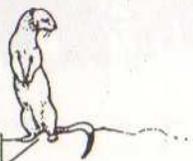
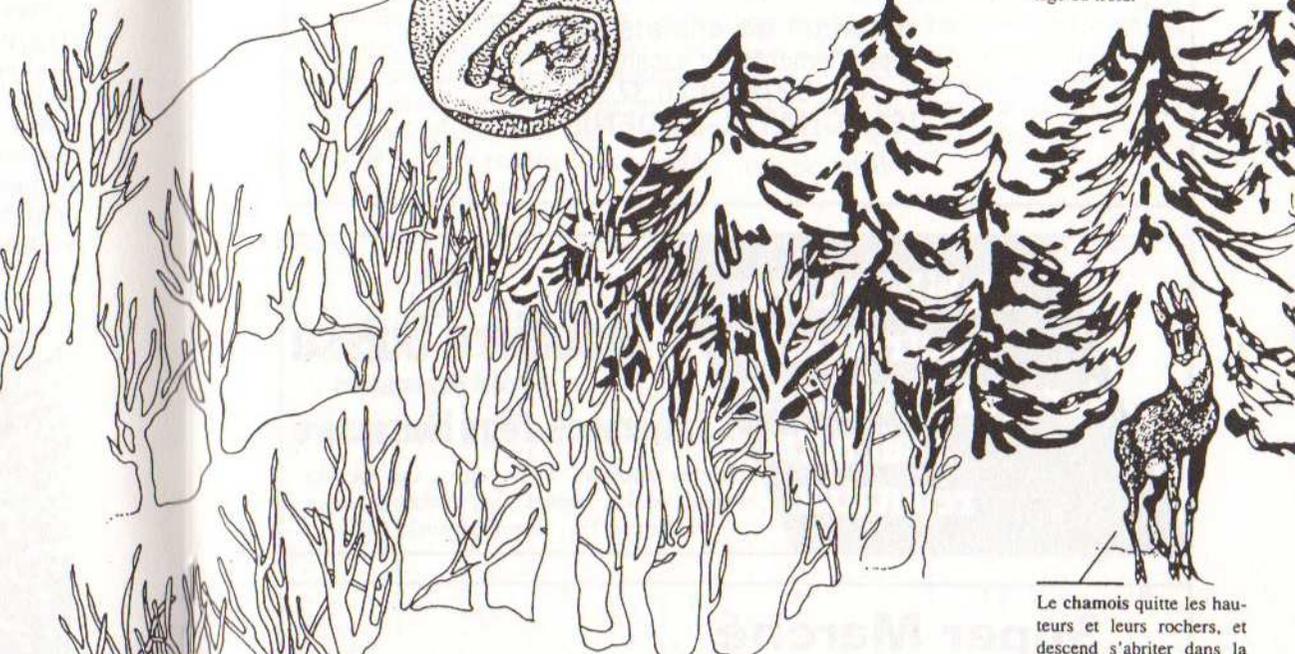
A la belle saison, l'aigle se nourrit principalement de marmottes, mais maintenant celles-ci dorment tranquillement au fond de leur terrier. Pour survivre, l'aigle change de régime alimentaire et devient un charognard. Il se nourrit de cadavres d'animaux qu'il peut trouver, un jeune chamois pris dans une avalanche, une perdrix des neiges morte d'épuisement.

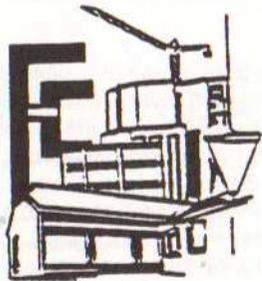
La marmotte bien installée dans son terrier, hiberne tout l'hiver, à partir de la fin septembre jusqu'à la mi-avril. Les réserves de graisse, qu'elle s'est constituée auparavant lui permettent de ne presque rien manger. Sa température corporelle baisse de 37° à 10° ou 5°, et les battements du coeur et la respiration sont beaucoup plus lents que d'habitude. Elle dort profondément, mais régulièrement elle se réveille et parfois sort prendre l'air, à l'entrée de son terrier.

Le bouquetin est extrêmement résistant. Seul, il reste dans le haut de la montagne, sur des pentes balayées par le vent, là où la neige se dépose difficilement. Les mousses et les lichens qui dépassent, constituent son maigre repas. Heureusement sa toison qui s'est épaissie le protège du froid.

Le chamois quitte les hauteurs et leurs rochers, et descend s'abriter dans la forêt. Sa fourrure devient brune, presque noire, couleurs qui retiennent la chaleur. Il se nourrit d'aiguilles de sapin et de mousses. Attention, on le dérange facilement en skiant dans les forêts.

Le crapaud, cet animal à sang froid, qui n'a ni plume ni fourrure pour lui tenir chaud, hiberne tout l'hiver. La température de son corps baisse, mais jamais en-dessous de 0°, sans quoi il mourrait congelé. Une litière de feuilles ou la souche d'un arbre l'aide à se protéger du froid. Seule une minorité de crapauds hibernent dans la vase, au fond des étangs.





François CHILLIER

Entreprise générale de maçonnerie
Carrelage et revêtements

CHÂTEL-ST-DENIS

Fax : 948.96.95

Bureau: 021/948.74.12
Dépôt La Pérala: 021/948.82.88

SERVICE CHALETS

location de chalets et
appartements de vacances
tél. 021/948.76.37
1618 CHATEL-ST-DENIS

Mobilière Suisse...
notre manière
de régler les sinistres
a fait notre
réputation


Mobilière Suisse
Société d'assurances
...l'assurance d'être bien assuré

Charles Chaperon, agent local, Les Paccots
Pascal Geinoz, conseiller, Châtel-St-Denis
Gérard Ecoffey, agent général, Bulle

Super Marché Michel Colliard

Fruits - Vins - Boissons

Les Paccots

Tél. 948 76 15 (ouvert le dimanche)

Châtel-St-Denis

Tél. 948 70 91



Les traces révélatrices dans la neige

En hiver, la nature se repose. Les plantes et beaucoup d'animaux vivent à un rythme considérablement ralenti. Bien des animaux sont plongés dans un profond sommeil ou hibernent. D'autres, les oiseaux migrateurs par exemple, nous quittent. Mais certains, surtout les mammifères et les oiseaux sédentaires, ne peuvent s'offrir le luxe d'une pause. Au contraire: le froid et la neige rendent leur vie plus

difficile. La recherche de nourriture se complique. Il faudra éviter de faire irruption dans leur monde pendant cette période (skieurs!).

En hiver, la nature se présente sous un angle entièrement nouveau. Sur le linceul blanc qui recouvre tout, on peut lire comme dans un livre, observer et découvrir sans perturber les animaux. Il est tellement intéressant de déchiffrer des traces et des empreintes de pas! Si vous prenez le temps de remonter une trace sur une courte distance, vous n'apprendrez pas seulement quel animal a passé par là, mais aussi comment. Vous saurez par exemple si le chat marchait ou s'il avançait par bonds.

Blaireau	Chien	Renard	Chat	Ecureuil	Lièvre	Chevreuil
5 x 4 cm	5 x 4,5 cm	5 x 4,5 cm	4 x 3,5 cm	5 x 3 cm	5 x 3 cm	4,5 x 3 cm

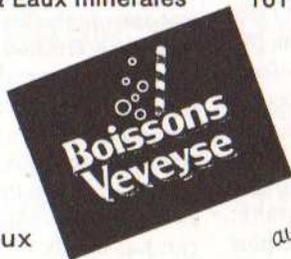


Effacité
et correction
pour toutes vos
transactions

STELLA MEYLAN
AGENCE IMMOBILIÈRE

1501 PALÉZIEUX
Tél. 021/907 95 95
(anciennement ORON-LA-VILLE)

P.A. CAVIN Bières & Eaux minérales 1617 TATROZ Tél. (021) 947.40.35



Vins et Spiritueux

aussi livraison à domicile



**GÉRANCE & CONSULTING
ROBERT GEORGES**

Dipl. ès sc. éc. et comm.
Membre du GPC

- Traductions : français, allemand, anglais
- Gérance de chalets, appartements, immeubles
- Surveillances ; conseils et organisation de PME

Tél. 021/948 77 36
Chalet Fanny - CH-1619 Les Paccots

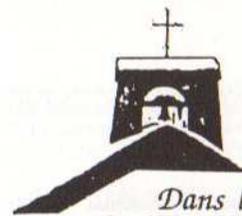


Pour tous vos travaux de réparations
et de transformations

MENUISERIE M+F

Robert Berthoud

Route de Vevey 17
1618 CHATEL-ST-DENIS
Tél. 021/948 76 78



Question de date

Dans le calendrier, tel que nous le connaissons, il y a deux sortes de fêtes: les unes mobiles, dépendant de Pâques, qui suit un calendrier lunaire, les autres qui reviennent à un jour fixe chaque année. Telle la fête de Noël.

Mais pourquoi avoir choisi le 25 décembre alors que l'on ignore le jour et l'heure de la naissance de Jésus, qui ne sont évoqués dans aucun texte du Nouveau-Testament. C'est dès l'an 335 qu'apparaît à Rome la fête de la Nativité du Sauveur au 25 décembre.

Pour en comprendre l'origine, il faut savoir que le culte du soleil fut la dernière forme que prit le paganisme romain. En 274, l'empereur Aurélien lui donna la consécration officielle, lorsqu'il fonda en l'honneur du SOL INVICTUS (le Soleil invincible) un temple fastueux. Il avait fixé la fête de ce dieu au solstice d'hiver, moment où renaît la force solaire jusque-là décroissante, c'est-à-dire, selon l'astronomie de son temps, le 25 décembre.

Constantin converti, il fallait faire de cette journée la fête de la naissance non plus de l'astre du jour, mais de Celui dont il n'était que le symbole dans le cosmos. Il semble bien d'après des spécialistes, que l'institution de la fête chrétienne fut liée à la construction par l'empereur d'une basilique grandiose autour du monument sépulcral de l'apôtre saint Pierre, au Vatican. Ce quartier était alors le siège d'un sanctuaire de Mithra, dieu solaire persan, et ce sanctuaire était le plus célèbre de ce genre à Rome.

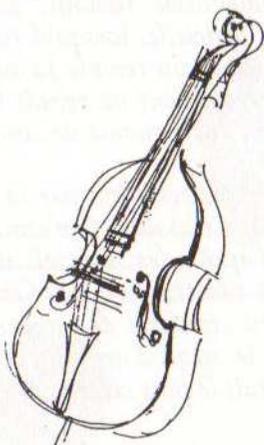
Or au Ve siècle encore, le pape saint Léon se plaignait de ce que les gens, montant le 25 décembre à Saint-Pierre pour y entendre la messe, et parvenus ainsi, à l'Occident de la Cité, jusqu'aux portes de la basilique surélevée, se retournaient avant d'entrer pour saluer le soleil levant, survivance évidente, au solstice, d'un culte païen antérieur.

L'heure de minuit est tout aussi symbolique: c'est celle qui marque l'arrivée d'un nouveau jour. La tradition qui fixe à minuit la naissance du Christ se réfère à un texte du Livre de la Sagesse: "Alors qu'un silence paisible entourait toute chose et que la nuit parvenait au milieu de sa course rapide, du haut des cieux la Parole toute puissante s'élança du trône royal." Or le Christ est le Verbe, la Parole de Dieu.

Au Xe siècle, on décida qu'il fallait préparer cette fête par les quatre semaines de l'Avent (Adventus = venue). Ce temps rappelle les quatre millénaires de l'espérance messianique d'Israël et veut nous inciter, nous aussi, à préparer nos coeurs à recevoir ce grand mystère dans la foi.



SAISON 91-92



Cette nouvelle *saison de spectacles, de concerts et de conférences*, placée sous l'égide de la Commission culturelle, a pu être réalisée grâce à un engagement financier de la Commune de Châtel-St-Denis et avec l'appui de diverses entreprises, banques et assurances. Que celles-ci soient vivement remerciées.

Au printemps s'est achevée la première saison de spectacles, de concerts et de conférences mise sur pied par la Commission culturelle de Châtel-Saint-Denis. En préparant le programme de sa deuxième saison, elle a tenu à maintenir la diversité des choix pour répondre à la diversité des goûts.

Vous découvrirez donc dans les mois à venir quatre concerts, un opéra d'enfants, un théâtre et deux conférences. De plus, en collaboration avec le service culturel Migros, la Commission culturelle entend élargir son offre en vous proposant trois films-conférences présentés en direct par les cinéastes-explorateurs.

Divers lieux accueilleront ces spectacles, en accord avec le caractère de chaque production: l'Espace culturel St-Joseph (à la Maison St-Joseph), la salle de cinéma et l'église paroissiale.

Les responsables de la Commission culturelle de Châtel-St-Denis vous remercient d'honorer de votre présence les spectacles de cette nouvelle saison culturelle. Ils vous conseillent d'opter pour la formule avantageuse et pratique de l'abonnement. L'achat d'un abonnement de votre part s'inscrirait comme une marque d'intérêt pour les activités proposées, un signe de fidélité et un encouragement à poursuivre dans la voie qu'ils se sont tracée.

Que cette saison 1991-1992, qui entend répondre à une animation plus complète de la vie culturelle de la région, vous apporte le plaisir de l'esprit et des sens, ainsi que le délassément que sans doute vous attendez.

Abonnements et billets:

Ceux-ci sont en vente à l'Office du Tourisme aux Paccots, tél. 948 84 56, ou au guichet d'entrée, dès une demi-heure avant chaque spectacle. Les billets et abonnements ne sont pas numérotés. Pour obtenir de bonnes places, il est donc prudent de se rendre suffisamment tôt au lieu du spectacle.

Prix des abonnements:	
Tarif normal	Fr. 80.-
Tarif réduit, enfants, étudiants, apprentis, AVS	Fr. 40.-
Tarif pour couples	Fr. 140.-

CONCERT DE NOEL

Par le Choeur du Collège de l'Abbaye de Saint-Maurice

Direction: Michel Roulin

*MARIENMESSE en si bémol majeur
K 275 de W.A. MOZART
MOTETS
NOELS TRADITIONNELS ET
MODERNES*

Châtel-St-Denis, Eglise paroissiale
Samedi 21 décembre 1991 à 20 h 45

Avec le soutien de la Vaudoise Assurances,
M. Charly Tâche, Châtel-St-Denis

Prix des places: 15.-
Enfants, étudiants, apprentis, AVS: 7.-

LA QUADRATURE DU CERCLE

de VALENTIN PETROVITCH KATAEV

Par le Théâtre de la Cité, Fribourg

Châtel-St-Denis, Salle de Cinéma
Samedi 25 janvier 1992 à 20 h 30

Spectacle parrainé par
La Suisse Assurances,
MM. Olivier Girard et Bertrand Yerly,
Châtel-St-Denis

Prix des places: 15.-
Enfants, étudiants, apprentis, AVS: 7.-

CONCERT DE MUSIQUE ANCIENNE

MUSIQUE DE LA RENAISSANCE
ET DU BAROQUE

Trudi Kuhn, Elisabeth Mülli: flûtes à bec
Toshiko Harri-Shishido: viole
Eva Brünisholz: clavecin

Châtel-St-Denis, Espace culturel St-Joseph
Dimanche 23 février 1992 à 17 h

Concert parrainé par INSER SA,
M. Michel Monnard, Châtel-St-Denis

Prix des places: 15.-
Enfants, étudiants, apprentis, AVS: 7.-

CONCERT DE MUSIQUE DE CUIVRES

*BALADE MUSICALE
AU TRAVERS DES SIECLES*

Par le Quintette du Rhône

Châtel-St-Denis, Espace culturel St-Joseph
Samedi 14 mars 1992 à 20 h 30

Avec le soutien de la
Mobilière Suisse Assurances,
M. Pascal Geinoz, Châtel-St-Denis

Prix des places: 15.-
Enfants, étudiants, apprentis, AVS: 7.-

ATARANTE

OPERA POUR ENFANTS

Par les classes de
l'Ecole primaire du Sécheron/GE

Direction: Jean-Louis Dos Ghali
Livret: Catherine Duret
Musique: Daniel Duret

Châtel-St-Denis, Salle de Cinéma
Samedi 11 avril 1992 à 17 h

Spectacle offert par la
Banque de l'Etat de Fribourg

Prix des places: 15.-
Enfants, étudiants, apprentis, AVS: 7.-

CONCERT DE MUSIQUE DE CHAMBRE

*BACH - HAENDEL - MOZART -
TELEMANN - VIVALDI - SPOHR -
BRITTEN - HONEGGER*

Gabrielle Dos Ghali: soprano
Patrick Marguerat: hautbois
Annie Laffra: violoncelle
Vanda Brauner: piano

Châtel-St-Denis, Espace culturel St-Joseph
Samedi 16 mai 1992 à 20 h 30

Concert parrainé par Helvetia Assurances,
M. Michel Gramont, Châtel-St-Denis

Prix des places: 15.-
Enfants, étudiants, apprentis, AVS: 7.-

HORS ABONNEMENT

Conférences
"Connaissance du monde"
Service culturel Migros

LES ALPES

Film de JEAN-BERNARD BUISSON

Châtel-St-Denis, Salle de Cinéma
Vendredi 6 décembre 1991 à 20 h

DUCREST

SOLS

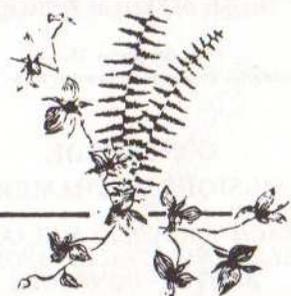
Pose et entretien

Parquet - Moquette
Ponçage - Imprégnation

Étanchéité balcons et terrasses - Traitement sous-sols

Jean-Pierre DUCREST

1619 LES PACCOTS
Case postale 91
Tél. (021) 948 77 15

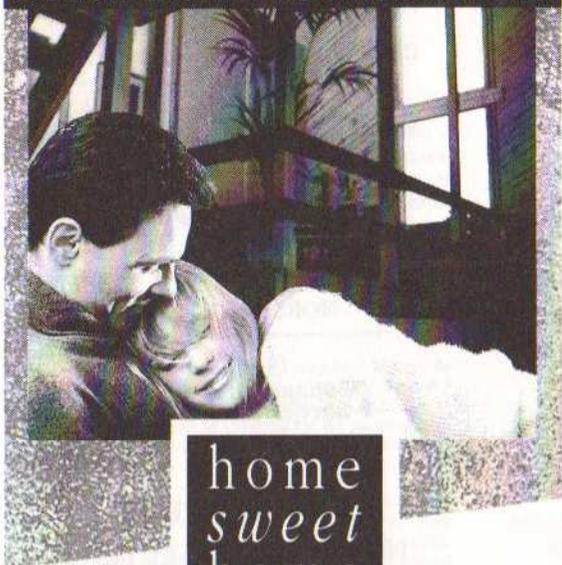


Dany-Fleurs

Rte de Vevey - 1618 CHATEL ST DENIS
TEL. 021 - 948 81 68

Des fleurs, même le dimanche
ouvert de 9 h.30 à 12 h.

Comment mieux vivre dans son habitat



home
sweet
home

VOTRE PARTENAIRE POUR CONSTRUIRE ET TRANSFORMER

- matériaux de construction
- appareils sanitaires
- aménagements extérieurs
- carrelages
- bois

**GETAZ
ROMANG**

LEADER DE L'ÉQUIPEMENT POUR L'HABITAT

1618 Châtel-St-Denis
Exposition à St-Léger et Bussigny
(du lundi au vendredi)



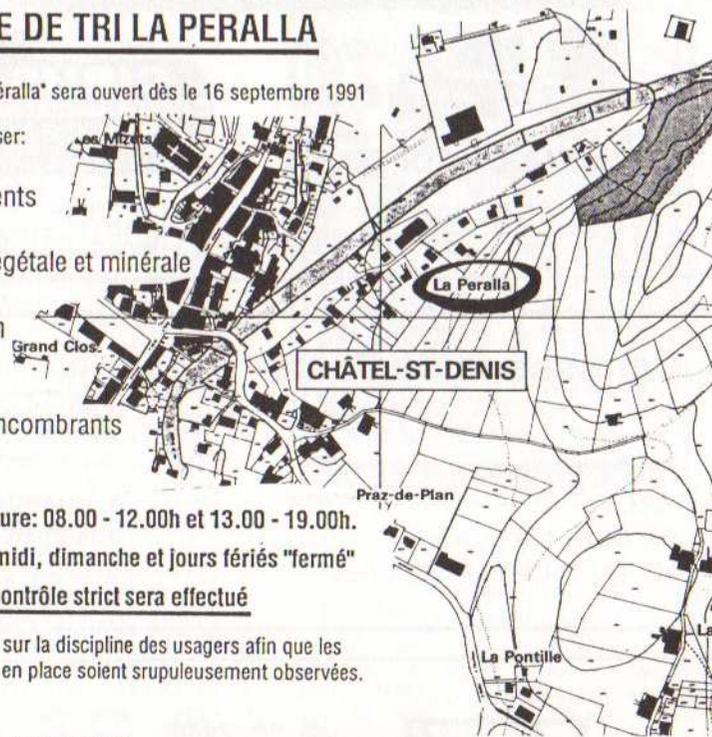
COMMUNE DE CHÂTEL-ST-DENIS

CENTRE DE TRI LA PERALLA

Le centre de tri "La Péralla" sera ouvert dès le 16 septembre 1991

Vous pourrez y déposer:

- médicaments
- piles
- huiles - végétale et minérale
- fer blanc
- aluminium
- verre
- ferraille
- déchets encombrants
- papiers



Heures d'ouverture: 08.00 - 12.00h et 13.00 - 19.00h.

Samedi-après midi, dimanche et jours fériés "fermé"

Un contrôle strict sera effectué

Nous comptons sur la discipline des usagers afin que les instructions mises en place soient scrupuleusement observées.

Usage des containers

- * N'utilisez que des sacs à ordures vendus à cet usage;
- * Veillez à fermer consciencieusement les sacs; ne jetez pas les sacs, mais déposez-les dans un container;
- * Si les containers sont pleins, nous vous demandons de poser vos sacs dans un autre emplacement.



AVIS

Emondage des arbres le long des lignes téléphoniques

Les Directions des télécommunications de Lausanne et de Fribourg avisent la population des communes situées dans leur groupe de réseaux (021, 024, 025, 029 et 037) qu'elles procéderont à nouveau, dès cet automne et jusqu'au printemps 1992, à l'émondage des arbres le long des lignes téléphoniques.

Les personnes qui auraient des objections à formuler sont priées d'écrire à leur direction d'attache:

- avenue des Bergières 42, 1000 Lausanne 22
- avenue Tivoli 3, 1701 Fribourg

FAVORISEZ NOS ANNONCEURS!

Une double expérience pour votre sécurité



☎ 029

2 73 47

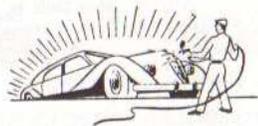
**TOUS COMBUSTIBLES
RABOUD + TOFFEL SA**



Dépôt régional : Alexandre PILLLOUD
Châtel-St-Denis 021/948.88.72

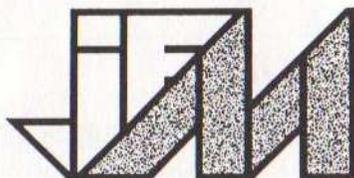
Carrosserie de Châtel

TOUS LES TRAVAUX
TOLERIE
PEINTURE AU FOUR
ACHAT ET VENTE DE VOITURES



A. GUARDADO
1618 Châtel-St-Denis

☎ privé: (021) 948 85 21
atelier: 948 81 34



MAÇONNERIE
CARRELAGES
CHEMINÉES

Jean-François Maillard

FAX 021/ 948 77 42 1618 CHÂTEL-ST-DENIS - ☎ 021/948 84 07



Les Paccots ☎ (021) 948 80 80

Spécialités du chalet

- Soupe de chalet
- Macaroni à la crème
- Raclette

★ ★ ★

ASSIETTE DU JOUR

Le pain d'épices

depuis les temps anciens à nos jours

(extrait du livre «Pains d'épices»,
Ed. H. Kaspar S.A. Zurich)

L'histoire du pain d'épices, ou pain au miel, remonte à des temps extrêmement anciens. Selon les uns, son nom en allemand (soit lebkuchen) dériverait du latin "libum" que l'on peut traduire par le mot "Fladen" (en français "flans"), ces gâteaux étant toujours présentés sous une forme plus ou moins mince et plate. Selon d'autres, la désignation des pains d'épices, sous le terme "lebkuchen", serait totalement différente. On affirme, en effet, que le mot allemand "leb" ("vie") a été ajouté à celui de "kuchen" (gâteaux) dans l'intention de bien marquer que la consommation de ceux-ci est favorable à la santé, et, par conséquent, au maintien de la vie. Cette supposition est fort plausible, car il est prouvé que, depuis les temps les plus reculés, on a fait usage du miel, dont on connaissait les propriétés salutaires, aussi bien pour l'alimentation directe des populations que pour la confection de certains gâteaux.

Il est aussi généralement connu que, chez les peuples primitifs, les gâteaux en pains d'épices étaient donnés en offrande lors de la célébration des cérémonies vouées aux dieux païens; comme tous les autres présents en nature exposés sur les autels de sacrifice, ils servaient ensuite à la nourriture des prêtres et des sacrificateurs. Ce fait permet de croire qu'on attribuait au pain d'épices, comme aux autres offrandes, des forces mystérieuses et le pouvoir de guérir, de protéger ou de sauver ceux qui adressaient ainsi leurs présents aux dieux.

Avant l'introduction du christianisme, la fabrication des pains au miel subit un nouvel essor et ce furent particulièrement les moines qui s'en occupèrent. Le christianisme a très bien pu s'ad-



joindre, à ses propres rites, les us et coutumes païens en leur donnant une interprétation et une forme chrétiennes.

Dès le début de la chrétienté, la question se posa d'enlever à ces pains destinés au culte nouveau tout ce qui pouvait rappeler leur ancien usage païen - usage fortement ancré dans l'esprit populaire - et de substituer au dieu "hiver" un personnage religieux bien représentatif. C'est alors qu'on fit choix de l'évêque Saint-Nicolas qui peut donc être considéré comme le continuateur, à travers les âges, de l'ancienne coutume païenne.

Sa fête étant fixée au 6 décembre, on abandonna, dans certaines régions, sa célébration à cette date pour la reporter à Noël; c'est ainsi que, dans bien des endroits, les enfants ne connaissent point St-Nicolas, mais seulement le bonhomme, ou le père Noël. Toutes ces phases du développement de la vieille coutume populaire sont encore apparentes aujourd'hui dans les différentes représentations des biscômes montrant St-Nicolas.

L'introduction de la fabrication des pains au miel dans les couvents est due à une raison particulière



Chalet-Restaurant
1619 Les Paccots
Nicole et Raoul Colliard

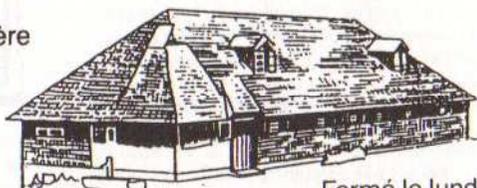
Raclette au feu de bois
(mercredi soir)

avec ambiance musicale.

Réservez vos tables !
Tél. (021) 948 07 00

Démonstration de la
Fabrication ancestrale du Gruyère
ou du Vacherin fribourgeois

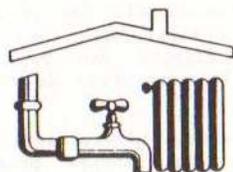
Tous les jours dès 11 h.
du mardi au samedi



Fermé le lundi



Installateur
Chauffages centraux
Sanitaires



Alexis Pilloud

Les Granges

1618 Châtel-St-Denis

Tél. 021/948.75.66

winterthur
assurances

Agence de
Châtel-St-Denis

Jean-Michel Saudan

Le Centre
☎ 021 948 88 44



que nous devons signaler. Les anciens messagers et propagateurs de la foi se donnèrent pour tâche de coloniser le pays, de rendre le sol fertile, les troupeaux nombreux; ils s'occupèrent naturellement aussi de l'élevage des abeilles. Dès lors, ils disposèrent de la cire tirée des ruches dont ils firent des cierges destinées au culte. Puis ils recherchèrent les possibilités d'utiliser le miel. C'est ainsi qu'ils furent amenés à faire des pains sucrés - gâteaux au miel - qu'ils offrirent ou vendirent aux pèlerins et voyageurs. C'est la raison pour laquelle on peut constater que la fabrication des pains d'épices s'effectuait surtout dans les endroits proches des lieux de pèlerinage. Ces gâteaux, préparés par les moines des convents, étaient rapportés comme précieux souvenirs aux membres de la famille restés à la maison; c'est ce qui explique pourquoi ces pâtisseries représentaient toujours sur leur face l'image de l'église visitée par les pèlerins.

La fabrication des pains au miel passa petit à petit en mains des corporations de pâtissiers et les décors reproduisirent de plus en plus des scènes de la vie populaire, des costumes, des scènes d'amour, des motifs tirés de la mythologie grecque ou de l'histoire, etc. Les ouvriers pâtissiers

d'alors disposaient d'un outillage complet dans lequel on trouvait notamment un choix de divers couteaux et de ciseaux destinés à la sculpture des moules. Ce travail devait présenter pour eux de réelles difficultés car, parmi les anciens moules conservés, il en est qui nous montrent des dessins en creux dénotant une exécution très primitive et bien peu habile. Par contre, il en existe aussi d'autres qui furent l'oeuvre de véritables artistes.

Le grand rôle joué par le pain d'épices, chez nos ancêtres de la Suisse primitive, s'explique non seulement par le fait que c'était la seule pâtisserie existant alors, mais aussi à cause de la possibilité de longue conservation qu'il offrait.

Les pains d'épices étaient préparés à l'avance pour former de précieuses réserves. Nous avons du reste quelque peine à nous représenter la place très grande qu'occupait, autrefois, la fabrication de ces pains d'épices à l'occasion des foires, des marchés, des lointains voyages de pèlerinage, etc. Le professionnel devait, pendant les périodes relativement calmes, procéder à leur préparation afin de pouvoir faire face à la vente lors de certaines manifestations importantes. Bien souvent, les pâtes étaient fabriquées 6 mois avant d'être cuites. Cette longue conservation avait l'avantage d'assurer un développement régulier des pâtes et d'augmenter leur qualité. Le travail était facilité par la fabrication en série ainsi que par la possibilité d'une longue conservation.

Les très nombreuses spécialités de pains d'épices qui sont fabriqués en Suisse ont pu se développer grâce au trafic et au commerce des épices, noisettes, amandes, qui provenaient de Venise, empruntaient les passages des Alpes pour gagner l'Allemagne et la France. C'est pourquoi à Bâle, les fabricants de pains d'épices étaient rattachés à la corporation du "Safran" qui était celle des commerçants en épices.

Pains d'épices riches

La pâte à pain d'épices doit être pétrie à la main - le résultat en vaut largement la peine.

500 g de farine

mettre dans une terrine

125 g d'amandes broyées

70 g de noix broyées

125 g d'écorce d'orange et de citron confite hachée

3 c. à soupe de condiment pour le pain d'épice

ajouter, mélanger

375 g de miel

90 g de margarine

faire chauffer dans un poêlon, bien mélanger, ajouter

2 c. à soupe d'eau de rose

1/2 c. à café de sel fermentant

bien mélanger, ajouter et pétrir. Laisser reposer à couvert pendant toute une nuit au moins

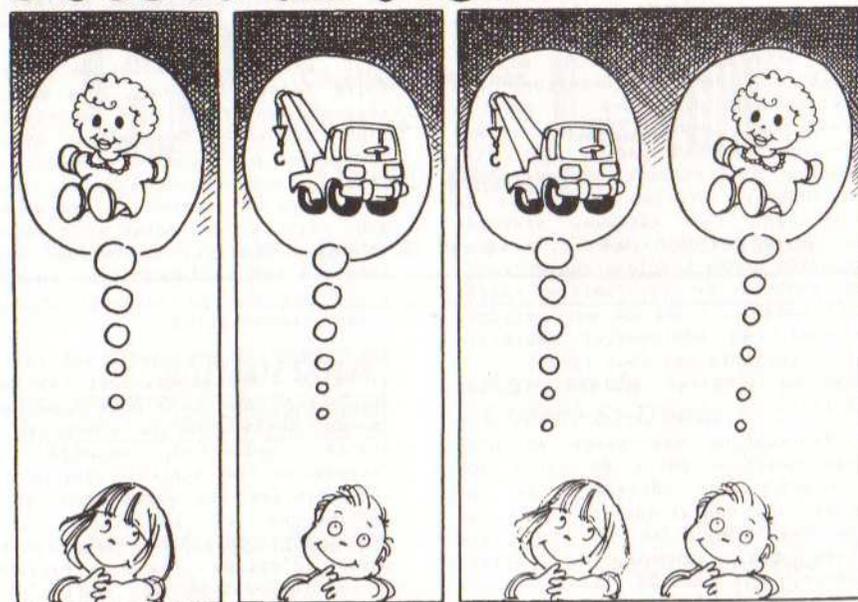
Modelage : Abaisser la pâte sur 3/4-1 cm d'épaisseur, découper des formes au choix, au couteau ou à l'emporte-pièce. Garnir d'amandes, de cerneaux de noix et de rondelles d'orange confites.

Cuisson : 10-15 minutes (selon la grosseur) à four bien chaud (220°), dans le tiers supérieur du four préalablement chauffé.

On peut le cas échéant badigeonner les biscuits refroidis à l'eau sucrée.



Rêves de Noël



FILLE

GARÇON

MARGINAUX

VIONNET RADIO-TV

Concessionnaire PTT

CH - 1618 CHÂTEL-SAINT-DENIS

Route de Vevey 22

Tél. (021) 948 77 54

Fax (021) 948 89 71

- Antennes - Réception satellite
- Audio & video professionnels
- Atelier de réparation

EN-L

...de la conception à la réalisation
de la carte à l'édition de luxe...

Imprimerie de l'ère nouvelle sa

Rue de la Vigie 3
1003 Lausanne
Tél. 021/20 75 51
CP 297 1000 Lausanne 17
Téléfax 021/20 75 54

L'ENERGIE AU MEILLEUR PRIX



essences, diesel et mazout
sécurité d'approvisionnement
livraisons impeccables

(021) 948 70 33

Colliard SA 1618 Châtel-St-Denis



Buvette de Saletta

alt. 1500

Spécialités du chalet

Fam. Raoul Colliard

1622 Les Paccots

☎ 021 - 948 78 86